

# GEL DOUCHE NACRÉ SANS SULFATE COSMOS

Parfaite alternative aux opacifiants synthétiques, cette fausse crème de douche subtilement nacrée vous propose de formuler à froid et au naturel des textures d'hygiène à effet soin.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Aqua	57,40		57,40
B	VIVAPUR® CS 032 XV Microcrystalline Cellulose (and) Xanthan Gum		3,00	Agent rhéologique	3,00
C	PLANTACARE® 818 UP	Coco-glucoside	21,00	Surfactant	21,00
	PLANTACARE® 1200 UP	Lauryl Glucoside	4,00	Surfactant	4,00
	DEHYTON® K COS	Cocamidopropyl Betaine	7,00	Surfactant	6,29
	LAMESOFT® PO 65	Coco-Glucoside (and) Glyceryl Oleate (and) Tocopherol (and) Hydrogenated Vegetable Glycerides Citrate (and) Citric Acid	3,00	Relipidant	3,00
D	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	
	EAU DEMINERALISEE	Aqua	4,00		4,00
E	FLAMENCO® PEARL 110C	Mica (and) Titanium Dioxide	0,10	Nacre	0,10
F	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 20%	Aqua (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	0,00

## CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Gel nacré

pH : 4,5 - 5,0

Viscosité : 8 000 - 9 000

Brookfield, DVI,  
spindle 4, speed  
10  
mPa.s

## PROCESS

Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 20 min sous vive agitation. Introduire un à un les ingrédients de la phase C dans le mélange et homogénéiser jusqu'à parfaite dispersion entre chaque ajout. Introduire la premix de la phase D puis la phase E et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster à pH 4,5 - 5,0 avec la phase F.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjutants ni le process d'obtention de la matière première.

